

Mons, le 26 octobre 2020

Monsieur Martin Nicolas
Bourgmestre de la Ville de Mons,
Madame Cécile Brulard
Directrice Générale de la Ville de Mons,
7000 MONS

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s,

Madame la Directrice Générale,

Depuis le début de la crise sanitaire, la CGSP a toujours pris le parti de ne pas s'inscrire dans un conflit Syndicat/Autorité politique car les enjeux sanitaires sont supérieurs à toutes autres causes. Cela étant, **nous déplorons** que l'administration semble avoir fait le choix de **rompre ce dialogue social**.

Nous vous informons, par la présente, du dépôt d'un préavis d'actions à partir de ce **mardi 27 octobre 2020 pour une durée indéterminée**.

Ce préavis est la conséquence du non-respect de la Loi du 19 décembre 1974 et ses arrêtés d'exécution ainsi que l'arrêté royal du 28 septembre 1984.

Une modification d'horaire de travail doit faire l'objet d'un accord unanime des partenaires sociaux. A ce jour, la Cgsp a marqué **son désaccord** lors du comité CPPT du 15 octobre 2020.

De plus, nous vous demandons **d'appliquer strictement** toutes les mesures émises par l'Autorité fédérale et régionale concernant la lutte contre le COVID19 et ce, dans l'ensemble des services de l'administration.

Ce préavis peut mener à la grève et nous nous réservons le droit d'interpeller tous les organes utiles afin que chaque travailleur ait droit à un minimum de respect tant dans son statut que dans ses conditions de travail

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane RYBCZAK
Mandataire Permanent
Secrétaire interrégional/Adjoint



Laurent Dufrasne
Dirigeant responsable
Secrétaire interrégional



CGSP-ADMI

Régionale de l'Ouest - **Division régionale de Mons**

Adresse : 18/20, rue Lamir - 7000 Mons Tél. 065/39.40.20 e-mail : stephane.rybczak@cgspacod.be